

Débat général : Rajeunir la démocratie, donner la parole aux jeunes

Monsieur le Président de l'Union Interparlementaire,

Chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, avant tout, de féliciter la Zambie pour son accueil, l'UIP et les membres du Comité préparatoire de leur choix du thème retenu pour ce débat. Les données que reflète l'Enquête Mondiale sur les Valeurs nous montrent que, dans une perspective globale, les plus jeunes sont aussi ceux qui remettent le plus en question l'importance de la démocratie et la qualité démocratique des pays respectifs. Autrement dit, ils mettent en doute aussi bien la propre valeur de la démocratie que sa matérialisation dans des institutions et des pratiques concrètes, sans que nous puissions, aujourd'hui, consacrer tout le temps qu'il faudrait pour tenter de discerner ce qui est le premier ou la relation causale qu'il peut y avoir entre les deux croyances.

De toute façon, les Parlements qui sommes représentés ici, aujourd'hui, en cette Assemblée, nous pouvons agir clairement et à travers des actions concrètes sur l'un des deux aspects, afin que les jeunes récupèrent la confiance dans les institutions démocratiques. Une façon de le faire, j'en suis convaincu, est de donner à connaître ces institutions et leur fonctionnement d'une manière à la fois effective et directe, en cherchant à surmonter les préjugés qui, dans le monde actuel des réseaux sociaux, se répandent au demeurant aussi vite que circule l'information.

La semaine dernière, le parlement andorran, le *Consell General*, célébra la 14^e édition du *Consell General dels Joves*. Ce Parlement des Jeunes est un projet du *Consell General* qu'organise la Commission d'Éducation en collaboration avec le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur. Les écoles des trois systèmes éducatifs du pays y participent – l'andorran proprement dit, le français et l'espagnol – avec des élèves âgés de 14 à 16 ans, dont 28 font office de parlementaires (*Consellers Generals*) et 10 sont suppléants.

Dans chaque école ils se préparent et sélectionnent les textes des propositions de loi qui, finalement, arriveront au *Consell General*. Les participants au *Consell General dels Joves* se retrouvent durant deux jours : un jour pour réaliser le travail en commission, émulant ainsi la tâche des Commissions Législatives, et un autre où ils se réunissent en séance plénière pour débattre et voter les lois.

Il est vrai que, une fois les propositions de loi de ce Parlement des Jeunes approuvées, elles ne suivent pas le chemin habituel pour la ratification des lois et ne sont donc pas transmises au Coprinceps, qui sont notre chef d'État. Ces textes ne sont donc pas publiés dans le Bulletin Officiel de la Principauté et n'auront pas, non plus, force de loi.

Cela dit, je tiens à remarquer quand même que tout ce travail n'est pas inutile du tout et, plus d'une fois, les propositions faites par les jeunes ont été récupérées et reprises par l'autorité compétentes et ont été concrétisées.

Lors de cette dernière édition, du *Consell General dels Joves*, furent approuvées des propositions de loi concernant des questions qui, d'une manière ou de l'autre, finiront pas se retrouver dans le débat parlementaire « réel » : la non-discrimination salariale pour des raisons de sexe, la mort digne, l'augmentation du salaire minimum ou la lutte contre le cyberbullying.

L'avenir sera entre les mains des enfants et des jeunes d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous croyons en ce projet éducatif, le *Consell General dels Joves*, qui aide filles et garçons à se rapprocher des tâches que développe le parlement. En même temps, ce Parlement des Jeunes offre un espace pour donner à connaître leurs idées et leurs opinions.

Depuis l'institution que je représente, nous faisons en sorte de nous ouvrir au maximum aux citoyens, en commençant par les plus jeunes, mais sans limite d'âge. Aussi bien la *Casa de la Vall* – Maison des Vallées –, qui est le siège traditionnel du Parlement, que le nouvel édifice parlementaire, font chaque année l'objet de visites pédagogiques des écoles.

La dimension de notre pays permet que tous les centres d'enseignement profitent de ces visites guidées, ce qui fait que, pratiquement, tous les jeunes andorrans ont visité leur parlement. Il s'agit là, sans aucun doute, de l'un des grands avantages d'être un petit pays : la proximité de la politique et des institutions de la population. Ceci facilite également l'accès aux fonctions, au point qu'il n'existe pas de distinction réelle entre hommes et femmes politiques et citoyens.

En accord avec la volonté d'ouverture de l'institution, qui ne se limite pas aux visites ou au *Consell General dels Joves*, nous avons renouvelé la page web du parlement et nous figurons sur les principaux réseaux sociaux, Facebook et Twitter. Dans ce cas, il est évident que nous nous adressons à l'ensemble de la population, sans oublier pour autant que ce sont les jeunes qui évoluent plus aisément dans l'environnement digital et numérique.

D'autre part, il y a à peu près deux ans, nous avons consacré la Journée internationale de la démocratie à la participation politique des jeunes, qui votent de moins en moins et qui s'affilient de moins en moins aux partis, même si tous les partis politiques de l'Andorre ont leur section jeune. Ils participent moins, également, au tissu associatif, ce qui veut bien dire que le problème du détournement des jeunes n'est pas exclusif de la politique et des institutions démocratiques et qu'il est vraisemblable que le débat que nous avons aujourd'hui est bien plus vaste et couvre d'autres domaines.

Mais en ce qui nous concerne, nous ne pouvons oublier que les systèmes parlementaires se fondent sur la représentation de toutes les personnes et de leurs intérêts et, en conséquence, des jeunes aussi. Du fait de parvenir à ce que les jeunes sentent comme leur appartenant les institutions en général et les institutions parlementaires en particulier, en dépend la force des parlements et, en fin de compte, la force présente et future de la

démocratie. Ce qui est en jeu est donc suffisamment important pour que nous fassions tout notre possible pour freiner la désaffection d'une partie de la population.

L'Andorre est un pays avec plus de sept cents ans d'histoire, avec des institutions qui remontent au Moyen Âge. L'Andorre est, en même temps, un pays jeune et dynamique, qui ne devint membre de l'Organisation des Nations Unies qu'à la fin de l'année 1993, après l'approbation de sa Constitution. De nouveau la dimension réduite est un atout en faveur de l'adaptabilité aux temps qui changent.

Notre parlement, tout comme le reste des institutions, reflètent également cette jeunesse et ce dynamisme. Ce sont souvent les autorités et d'autres personnalités étrangères qui nous visitent qui en font la remarque. La moitié des *Consellers Generals*, c'est-à-dire les députés, sont âgés de moins de 45 ans, qui est la limite d'âge que fixe l'Union Interparlementaire pour les rencontres de jeunes parlementaires. Il en est de même au Gouvernement : la moitié des ministres (5 sur 10) ont moins de 45 ans. Autrement dit, la dose de jeunesse en politique et au sein des institutions est, pour l'heure, garantie.

Je ne voudrais toutefois pas terminer, sans souligner le fait que les jeunes ne doivent pas être les seuls à concentrer toute notre attention, loin de là. En effet, si nous autres parlements représentons l'ensemble de la population, notre composition devrait être équilibrée et, par conséquent, aussi diverse quant à l'âge de ses membres.

Dans un monde numérique et digital qui vit en accélération, dans lequel les jeunes sont ceux qui s'adaptent le plus facilement, faisons attention à ne pas sombrer dans l'extrême opposé et sous-estimer la voix des plus âgés. Traditionnellement, les anciens étaient les sages. Aujourd'hui on tend à considérer la jeunesse comme une valeur en elle-même. Ce qui est vieux n'est pas bon du simple fait d'être vieux, ni ce qui est nouveau du fait d'être nouveau. En tant qu'institutions nous avons le devoir de représenter et de veiller aux intérêts de l'ensemble de la société. Mais ceci ferait, sûrement, l'objet d'un autre débat.

Je vous remercie de votre attention.